

Rénovation de l'hôtellerie suisse

Autor(en): **Zipfel, O.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **39 (1959)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Rénovation de l'hôtellerie suisse

par O. Zipfel, président
de la Coopérative suisse
de cautionnement pour
l'Hôtellerie saisonnière
et la désétatisation
du Crédit hôtelier

NOTRE balance commerciale demeure déficitaire quelle que soit la conjoncture. Si notre monnaie reste cependant forte et si sa valeur demeure relativement stable, nous le devons uniquement aux « services » que la Suisse fournit à l'étranger. Ces services nous permettent, non seulement de couvrir le déficit de notre balance commerciale, mais encore de faire des économies qui sont mises de nouveau partiellement à la disposition de l'étranger sous forme de crédits. Les industries touristiques occupent le premier rang parmi ces « services », désignés le plus souvent sous le nom d'exportations invisibles. Les statistiques montrent qu'après déduction des dépenses faites par les ressortissants suisses pour leurs voyages à l'étranger, le tourisme nous procure annuellement des recettes de plus de 700 millions de francs.

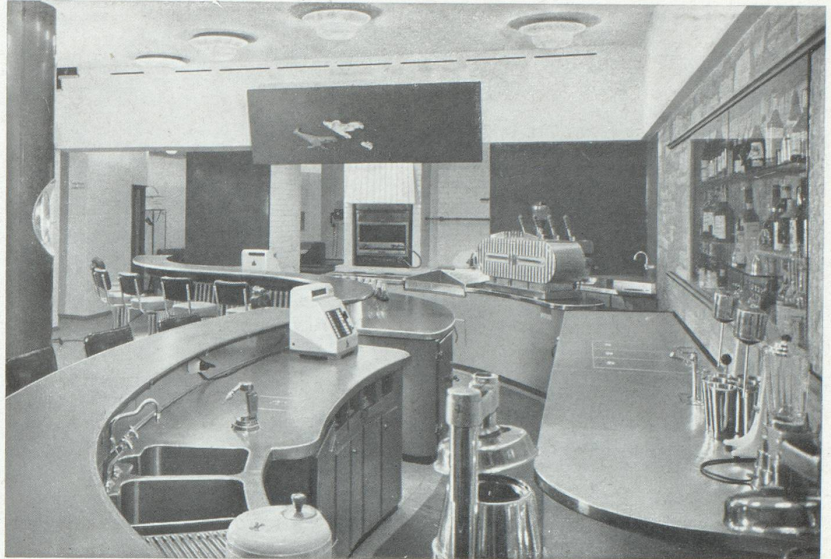
L'importance primordiale du tourisme pour l'ensemble de notre éco-

nomie a été parfois quelque peu oubliée au cours de ces dernières années qui furent pour notre pays une période de haute conjoncture et de gains intéressants. Les milieux qui devraient spécialement attacher de l'importance à la « santé » de notre économie semblent considérer que cette source de recettes est quelque chose de presque naturelle. Par contre, tous ceux qui sont directement intéressés à l'économie touristique se rendent compte que, dans notre pays, le tourisme ne peut être maintenu à son niveau actuel ou amélioré que si ses services s'adaptent constamment aux nouvelles circonstances. C'est grâce à cet état d'esprit que la planification d'un important réseau d'autoroutes et de routes de grande circulation, ainsi que l'adaptation des routes principales ont pu faire de rapides progrès, le financement de ces travaux paraissant assuré. De leur côté, les chemins de fer font en sorte de rendre

leurs horaires toujours plus denses, ils coopèrent à l'introduction de grands express internationaux et modernisent leur matériel roulant, afin d'assurer des voyages toujours plus rapides et toujours plus confortables. La construction de nombreux funiculaires et téléphériques permet aux touristes qui ne sont pas habitués à faire des courses de montagne d'atteindre les plus beaux points de vue. Enfin nos aéroports sont en pleine extension et ceux-ci répondront — c'est d'ailleurs déjà le cas de la plupart d'entre-eux — aux exigences des plus difficiles.

Mais il ne suffit pas d'offrir aux hôtes étrangers les moyens les plus commodes de voyager dans notre pays. Il est tout aussi important, pour ne pas dire plus important encore, de rendre leur séjour chez nous agréable et de leur offrir tout le confort auquel ils sont habitués et auquel ils peuvent prétendre dans un pays où le tourisme est très développé.

Le bar du « Mövenpick » à Zurich, une installation Franke avec recouvrement en acier inoxydable

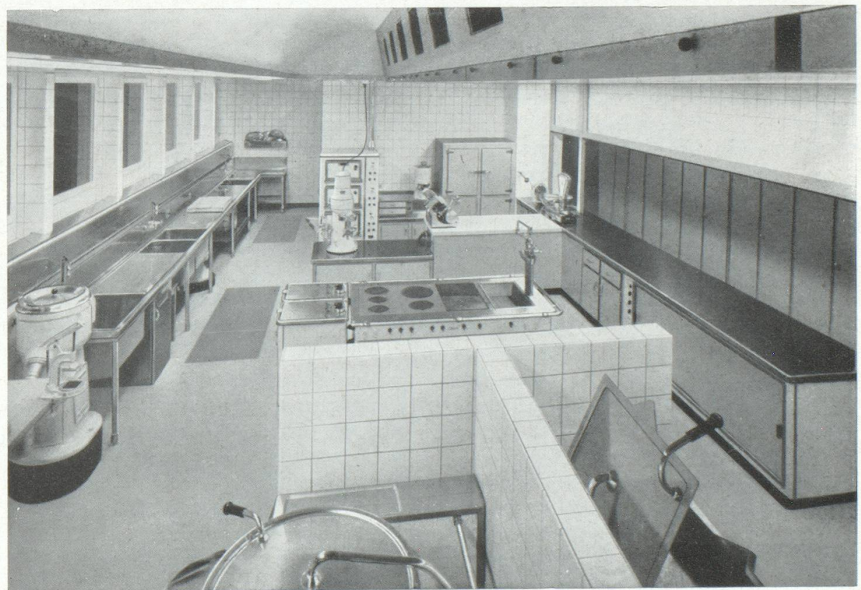


De ce point de vue, il faut reconnaître que notre hôtellerie — dans quelques stations saisonnières et spécialement dans les hautes vallées — n'a pas pu conserver l'avance qu'elle possédait autrefois en matière d'équipement et de confort. Deux guerres mondiales et une longue crise économique en sont la cause. Pourtant cela ne signifie nullement que cette catégorie d'hôtels soit demeurée si en arrière qu'elle ait perdu complètement la place de choix qu'elle occupait autrefois dans le tourisme international ou qu'elle ne soit pas en mesure de la reconquérir. Mais il faut avouer qu'elle n'a pas toujours pu s'adapter aux exigences

plus grandes qu'autrefois auxquelles a donné lieu l'amélioration générale du standard de vie. Si l'hôtellerie veut demeurer digne de sa bonne réputation, elle doit donc poursuivre activement et même hâter sa modernisation dans les régions saisonnières et de montagne. C'est un devoir d'autant plus impérieux que la concurrence étrangère devient toujours plus forte. L'hôtellerie étrangère a été en effet largement désendettée grâce aux dévaluations monétaires et elle a bénéficié pour sa rénovation de l'appoint des crédits du plan Marshall et d'autres subsides de l'État. En outre, de nouvelles régions de tourisme ont surgi, par

exemple en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Amérique du sud, etc., et comme elles sont équipées d'hôtels tout à fait neufs et parfaitement modernes, elles exercent une force d'attraction qu'il ne faut pas sous-estimer.

Que doit donc faire la Suisse dans ce domaine? L'hôtellerie des villes qui a fait de bonnes affaires a été en mesure d'exécuter un vaste programme de rénovations et elle peut aujourd'hui, comme par le passé, mériter la qualification d'hôtellerie de premier ordre. Par contre, dans de nombreux hôtels saisonniers et de montagne, la rentabilité n'a pas été suffisante pour permettre de grands



Cuisine d'une grande cantine d'entreprise. Cette nouvelle installation bien étudiée a été projetée et exécutée par la maison Walter Franke, Aarburg AG, Suisse



Un grand hôtel de Saint-Moritz : « Suvretta »

travaux de modernisation. La très brève durée de la haute saison proprement dite est la cause première de cette situation, car le taux d'occupation des lits est beaucoup trop faible pendant l'avant et l'arrière saison. L'expérience prouve que seuls les hôtels équipés de manière assez confortable pour que l'hôte accepte une brève période de mauvais temps peuvent allonger leurs saisons. Les hôtels doivent donc être dotés de ce confort, qui est la condition même de leur rentabilité future. Ce que l'on demande aujourd'hui, c'est un confort raffiné dans les locaux généraux, et, dans les chambres, une atmosphère qui incite à y séjourner. De nombreux hôtels ont été rénovés avec succès dans ce sens, mais il reste encore beaucoup à faire.

Pour faciliter la tâche des propriétaires d'hôtels, la Confédération avait fondé la Société fiduciaire suisse pour l'hôtellerie, institut officiel de crédit hôtelier, qui accorde des prêts de rénovation et qui a ainsi rendu des services extrêmement précieux. Mais la tâche est trop grande pour qu'elle puisse y suffire à elle toute seule, d'autant plus que sa durée d'existence est légalement limitée. C'est pourquoi la Coopé-

rative suisse de cautionnement pour l'hôtellerie saisonnière, récemment créée grâce à la coopération de l'économie privée, veut, aux côtés de l'institut officiel, intervenir en faveur de l'hôtellerie saisonnière en comblant une lacune qui existe encore. Cette Coopérative se propose en outre d'atteindre un autre but : réactiver le crédit hôtelier et libérer peu à peu l'hôtellerie de la tutelle de l'État. Dans un pays qui tient en haute estime la liberté économique, une telle tendance est naturellement compréhensible. En effet, l'on ne peut toujours parler de liberté économique et parallèlement, dès que surgissent des difficultés, réclamer l'aide de l'État.

La Coopérative de cautionnement veut enfin aider les familles hôtelières désireuses de consacrer leur vie à l'hôtellerie, à rentrer en possession des établissements qui sont devenus la propriété de banques.

Pour atteindre ses buts, la Coopérative de cautionnement entend accélérer la rénovation et la rationalisation d'hôtels saisonniers et de montagne en cautionnant les prêts et les crédits nécessaires au financement de tels travaux. Elle travaillera dans ce sens en étroite collaboration

avec la Société fiduciaire suisse pour l'hôtellerie, afin de tirer profit de l'expérience de celle-ci. Pour pouvoir exercer son activité d'office de cautionnement, la coopérative a naturellement besoin de disposer d'un capital propre suffisant. Celui-ci a été formé par les contributions volontaires de l'économie privée qui a souscrit des parts sociales ou effectué des versements à fonds perdu au fonds de garantie. Ce fonds de garantie sera le premier à supporter les risques, tandis que le capital social porte en principe intérêt. Pour protéger le créancier, les statuts de la Coopérative prévoient que le total des prêts cautionnés ne doit pas dépasser une somme équivalente au sextuple de la fortune de la Coopérative. Une autre disposition prescrit que seules les entreprises viables et les débiteurs irréprochables, tant au point de vue caractère que sur le plan professionnel, pourront bénéficier de cautions. C'est pourquoi chaque demande de cautionnement doit être examinée minutieusement. On recherchera en particulier si les rénovations projetées sont susceptibles de remplir leur but et si elles contribuent à rationaliser l'exploitation.

Les souscriptions au capital social et au fonds de garantie ne suffisent cependant pas pour que la Coopérative de cautionnement puisse remplir véritablement sa tâche, c'est-à-dire déclencher une vague de rénovations représentant une dépense de 30 à 40 millions de francs suisses. Si la Coopérative a cependant commencé son activité au milieu de l'année dernière en permettant de mettre en chantier de nombreuses rénovations, elle l'a fait dans l'espoir que l'économie privée ne lui refusera pas un appui encore plus large, et reconnaîtra que son propre bien-être dépend aussi de la prospérité du tourisme, dont la condition même est une rénovation de l'hôtellerie adaptée aux exigences actuelles. Il s'agit ici d'une œuvre de solidarité qui doit empêcher notre pays de se transformer encore plus en État-providence, avec tout l'affaiblissement et l'anéantissement de la responsabilité personnelle que cela comporte. Grâce à son courage et à son goût du risque, l'économie suisse est devenue forte. Elle devrait donc contribuer à empêcher que l'un de ses membres les plus importants, l'hôtellerie, ne doive finalement tomber sous la tutelle de l'État.

O. ZIPFEL